



**BULLETIN TRIMESTRIEL
DE CONJONCTURE**

SUIVI DE LA CONJONCTURE FINANCIERE ET BANCAIRE

N° 122 – Mars 2005

- MAYOTTE -

Sommaire

	<i>Pages</i>
Synthèse.....	3
1. L'évolution financière.....	5
<i>1.1 L'enquête auprès des Etablissements de Crédit à Mayotte.....</i>	6
<i>1.2 Les actifs financiers de la clientèle non financière.....</i>	8
1.2.1 Ensemble des actifs financiers.....	8
1.2.2 Ensemble des dépôts.....	10
1.2.3 Dépôts à vue.....	12
1.2.4 Placements liquides ou à court terme.....	14
1.2.5 Epargne à long terme.....	16
<i>1.3 Les passifs financiers de la clientèle non financière.....</i>	18
1.3.1 Ensemble des concours consentis.....	18
1.3.2 Concours consentis par les Etablissements de Crédits locaux.....	20
1.3.3 Concours consentis par les Etablissements de Crédits non installés localement...	22
<i>1.4 La position extérieure nette du système bancaire local.....</i>	24
2. Rappel des taux.....	25
<i>2.1 Taux du marché.....</i>	26
2.1.1 Taux du marché monétaire et obligataire.....	26
2.1.2 Taux de base bancaire.....	27
<i>2.2 Taux d'Intérêt légal.....</i>	27
<i>2.3 Taux de l'usure.....</i>	28
2.3.1 Crédits aux particuliers.....	28
2.3.2 Crédits aux entreprises.....	28
3. Monnaie Fiduciaire.....	29
<i>3.1 Emission de billets en euros.....</i>	30
<i>3.2 Emission de pièces en euros.....</i>	31

L'analyse de la situation monétaire de Mayotte est centrée sur l'évolution des dépôts et des engagements de l'ensemble des établissements de crédit, de La Poste et du Trésor Public. Les actifs financiers (dépôts à vue, placements liquides ou à court terme et épargne à long terme) comme les passifs financiers (crédits) sont présentés globalement et par agent : particuliers, entrepreneurs individuels, sociétés non financières (entreprises ayant la forme juridique de sociétés), autres agents économiques et clientèle diverse. Néanmoins, il convient de préciser que les éléments statistiques remis par les établissements de crédit au 31 décembre 2004 ont été plus exhaustifs que les années précédentes. Aussi, l'activité bancaire et financière à la fin de l'année 2004, a été marquée, à Mayotte, par la hausse de la quasi-totalité des agrégats monétaires, notamment les actifs financiers.

Le 17 février 2005 a marqué **la fin de l'échange des pièces en francs** auprès de la Banque de France, du Trésor et de l'IEDOM. Depuis l'introduction de l'euro le 1^{er} janvier 2002 et après la date de privation du cours légal du franc, un total de 6,4 millions de francs (soit plus de 2,4 millions de pièces) a été récupéré dans la Collectivité Départementale de Mayotte dont 99,4 % en 2002. Néanmoins, l'IEDOM rappelle qu'il sera toujours habilité à échanger en euros les billets en francs et ce pour certaines coupures, jusqu'au 17 février 2012.

Depuis la mise en circulation de l'euro, en janvier 2002, **les émissions nettes d'euros** dans la Collectivité départementale de Mayotte ont atteint 121,1 millions d'euros en valeur à la fin mars 2005 (+ 40,2 % en glissement annuel), soit environ 755 euros par habitant. Cette augmentation est imputable aux émissions nettes cumulées des billets euros qui représentent 98,9 % du total. Ces derniers s'élèvent à 2,7 millions de billets pour une valeur totale 119,7 millions d'euros, toutes coupures confondues, soit une hausse respective de 32,1 % et 40,5 % sur un an. Les émissions de pièces métalliques euros s'élèvent à 8,4 millions de pièces pour une valeur de 1,4 million d'euros, soit une hausse respective de 24,6 % et 7,1 % sur un an. La coupure de 50 euros se maintient en tant que principale coupure de la place. En effet, le billet de 50 euros représente près de 2/3 des émissions nettes en volume, précédant ainsi la coupure de 20 euros.

Au 31 mars 2005, **l'examen du fichier central des chèques impayés** fait apparaître une baisse de 9,9 % du nombre d'interdits bancaires par rapport au mois de mars 2005 avec 1 421 interdits dénombrés. Les interdits sont répartis entre 81 personnes morales (+ 2,5 % en glissement annuel) et 1 340 personnes physiques (- 10,6 % sur la même période). Parallèlement, on recense à la fin du mois de mars 2005, 340 retraits de cartes bancaires, soit une forte augmentation en glissement annuel (+ 41,1 %). Enfin, le nombre d'incidents de paiement par chèque, qui s'élevait à 9 879 au 31 mars 2004 est passé à 9 323 en mars 2005, régressant ainsi de 5,6 % en un an.

L'activité bancaire et financière entre décembre et mars 2005, a été marquée, à Mayotte, par l'augmentation des actifs financiers. Selon **l'enquête trimestrielle de conjoncture financière et bancaire** menée par l'IEDOM au cours du premier trimestre 2005, les soldes d'opinions recueillis auprès des dirigeants des établissements de crédit témoignent d'une forte hausse de la collecte de dépôts. Le financement de l'habitat et la production de crédits à la consommation des particuliers enregistrent une nouvelle hausse au premier trimestre 2005. Cette tendance devrait se poursuivre le prochain trimestre. La production de crédit d'équipement et d'exploitation des entreprises est bien orientée à fin mars 2005.

A la fin de l'année 2004, **l'ensemble des actifs financiers** de la clientèle non financière qui s'établit à 254,8 millions d'euros, progresse fortement de 18,6 % en glissement annuel. Ces actifs sont détenus à plus de 23 % par les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels), dont l'encours diminue de 24,2 % sur un an, alors que ceux des « autres agents et clientèle diverse » et des particuliers se sont renforcés respectivement de 54,8 % et de 26,7 % sur la même période.

Au 31 décembre 2004, **l'ensemble des dépôts** des établissements de crédit et assimilés de la place, qui représentent 81,4 % de l'ensemble des actifs financiers, s'élevaient à 207,5 millions d'euros, en hausse de 5,9 % en glissement annuel.

Les dépôts à vue qui représentent 54,7 % de l'ensemble des dépôts, enregistrent une croissance de + 9,4 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à 113,5 millions d'euros. A titre comparatif, le taux de croissance annuel des dépôts à vue enregistré en métropole sur l'année 2004 s'établit à 3,6 %.

Les placements liquides ou à court terme, qui représentent 45,3 % de l'ensemble des dépôts, ont augmenté de 2,0 % en un an, s'établissant ainsi à 94,0 millions d'euros. Ils sont constitués à près de 49,7 % de dépôts à terme qui diminuent de 2,1 % sur un an (contre - 4,8 % en métropole). Les comptes sur livrets qui représentent 33,7 % des placements liquides, progressent de 19,0 % sur un an.

L'épargne à long terme s'élève à 47,3 millions d'euros. L'encours des OPCVM qui concentrent près de 44 % de l'épargne à long terme progresse sensiblement.

A la fin de l'année 2004, **l'ensemble des passifs financiers** de la clientèle non financière des établissements de crédit s'élevait à 358,7 millions d'euros, dont 62,7 % pour les établissements locaux, en hausse de 11,2 % sur un an. Les prêts aux entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) qui sont en légère progression de 5,3 % sur un an (soit 8,7 million d'euros supplémentaires), représentent près de 48,2 % du total des concours consentis par le système bancaire local.

Les encours des crédits à l'équipement et des crédits à l'habitat ont fortement diminué en un an (respectivement - 18,9 millions d'euros et - 22,4 millions d'euros). Le déclassé d'une partie de ces encours se sont réalisés au profit des créances douteuses qui affichent une progression dynamique par rapport à décembre 2003 (35,4 millions d'euros supplémentaires). A l'instar des crédits à l'équipement, les « autres crédits » ont régressé de 4,6 millions d'euros.

Les prêts octroyés aux ménages, constitués essentiellement de crédits à l'habitat et représentant 17,9 % du total des crédits, se sont accrus plus rapidement que l'an dernier (+ 32,3 % contre + 9,6 % ; soit 15,7 millions d'euros supplémentaires). En terme de sinistralité, la qualité globale du portefeuille des établissements de crédit s'est dégradée à fin décembre 2004. En effet, le taux de créances douteuses représente de 11,3 % du total (contre 1,5 % un an auparavant).

A fin décembre 2004, **l'encours de crédits accordés par les établissements de la place** qui s'établit à 225,0 millions d'euros, est en accélération (+ 26,1 % en un an contre + 10,4 % l'année antérieure). Les crédits à l'équipement (39,6 %), les crédits de trésorerie (28,6 %) et les crédits à l'habitat (20,6 %) demeurent les trois principales catégories de concours à l'économie. En outre, il convient de noter la poursuite de la progression de la croissance des crédits de trésorerie (+ 32,3 % contre + 9,6 % l'année antérieure) et des crédits à l'équipement (+ 36,2 % contre + 10,3 %).

Quant aux **établissements de crédit non installés localement**, leurs encours continuent de diminuer. Ces prêts s'établissaient à 133,7 millions d'euros au 31 décembre 2004, en recul de 7,3 % en glissement annuel. Le recul de l'ensemble des concours accordés par les établissements de crédit non installés localement a concerné principalement les prêts octroyés aux « autres agents et clientèle diverse », en recul de 9,8 % contre - 11,1 % un an auparavant (soit 7,4 millions d'euros en moins). Les crédits octroyés aux sociétés non financières ont pour leur part diminué de 4,2 % (contre - 2,3 % un an plus tôt).

1. L'évolution financière

Remarque Liminaire :

L'analyse de la situation monétaire de Mayotte est centrée sur l'évolution des dépôts et des engagements de l'ensemble des établissements de crédit, de La Poste et du Trésor Public. Les actifs financiers (dépôts à vue, placements liquides ou à court terme et épargne à long terme) comme les passifs financiers (crédits) sont présentés globalement et par agent : particuliers, entrepreneurs individuels, sociétés non financières (entreprises ayant la forme juridique de sociétés), autres agents économiques et clientèle diverse. Cette analyse est complétée par la présentation de la position extérieure nette du système bancaire local.

1. L'évolution financière

1.1 L'enquête auprès des Etablissements de Crédit à Mayotte

Méthodologie de l'enquête

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès de l'ensemble des dirigeants des établissements de crédit de la place est réalisée trimestriellement (6 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 14 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, des évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux marchés de prêts et des opinions relatives à des situations (PNB, commissions, charges d'exploitations, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question la pondération est effectuée par les encours de crédit ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des informateurs qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des informateurs jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

Selon les dirigeants des établissements de crédit interrogés par l'IEDOM, la collecte des dépôts dans son ensemble est toujours orientée à la hausse à fin mars 2005, et cette évolution devrait se poursuivre au cours du second trimestre 2005.

La production de crédit d'équipement des entreprises a enregistré un solde négatif au cours du premier trimestre 2005. Contrairement à la production de crédit d'équipement, la production de crédits à l'exploitation des entreprises est toujours orientée à la hausse. Par ailleurs, le financement de l'habitat et la production de crédits à la consommation des particuliers se sont renforcés à la fin du premier trimestre 2005. Ce dynamisme devrait se poursuivre le prochain trimestre.

En terme de rentabilité, les commissions des établissements de crédit progressent plus rapidement que le produit net bancaire.

Conformément aux prévisions des dirigeants des établissements de crédit, les charges d'exploitation se sont stabilisées à fin mars 2005.

Enfin, le climat social et l'environnement économique qui sont jugés dégradés par les établissements de crédit, devraient s'améliorer au cours du second trimestre 2005.

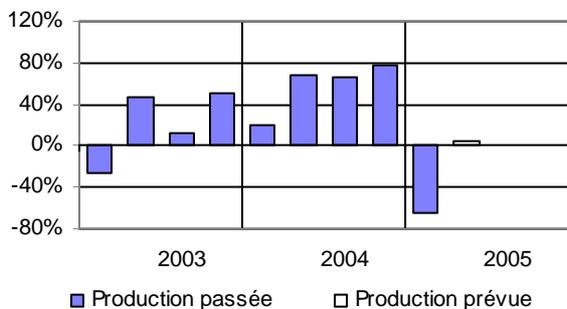
	EVOLUTION par rapport au premier trimestre 2005	PREVISIONS pour le second trimestre 2005
EFFECTIFS	 (- 73,36 %)	 (+ 62,07 %)
COMMISSIONS	 (+ 45,85 %)	 (+ 62,07 %)
PROVISIONS – COÛT DU RISQUE	Dégradation (- 12,72 %)	Amélioration (+ 75,37 %)
CLIMAT SOCIAL	Dégradation (- 16,21 %)	Stabilité (0,0 %)
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	Dégradation (- 81,77 %)	Amélioration (+ 13,30 %)

1. L'évolution financière

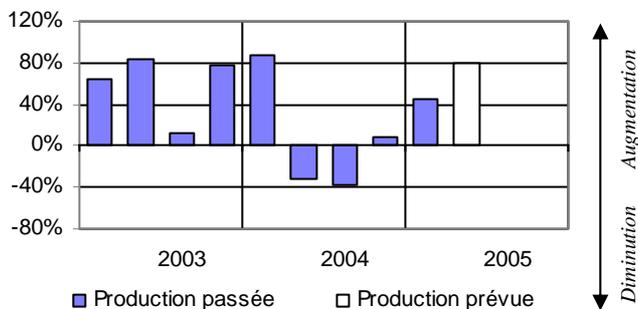
Résultat de l'enquête auprès des Etablissements de Crédit

Soldes d'opinions des dirigeants au 31 mars 2005¹

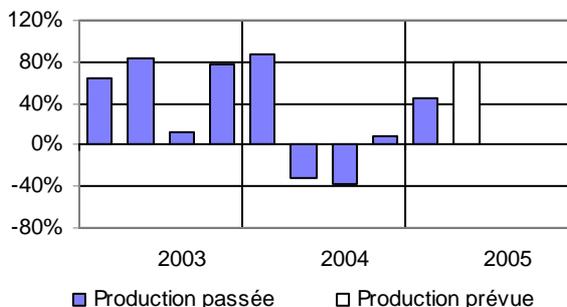
Production des crédits d'équipement des entreprises
(Soldes d'opinions bruts)



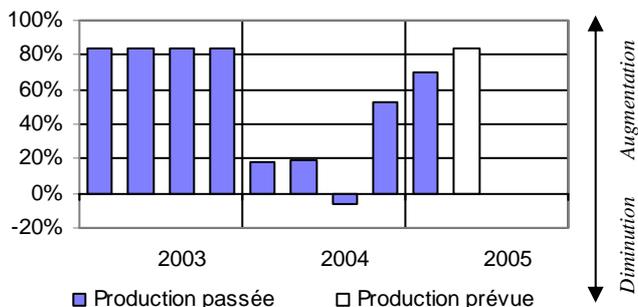
Production des crédits d'exploitation des entreprises
(Soldes d'opinions bruts)



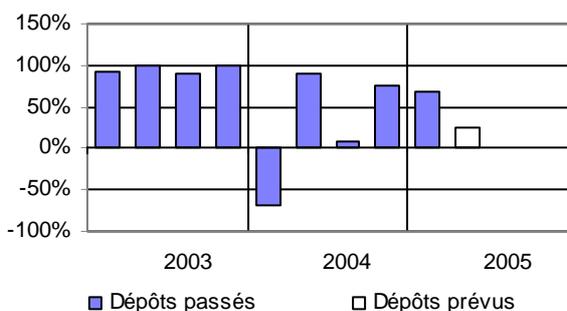
Production des crédits à l'habitat des particuliers
(Soldes d'opinions bruts)



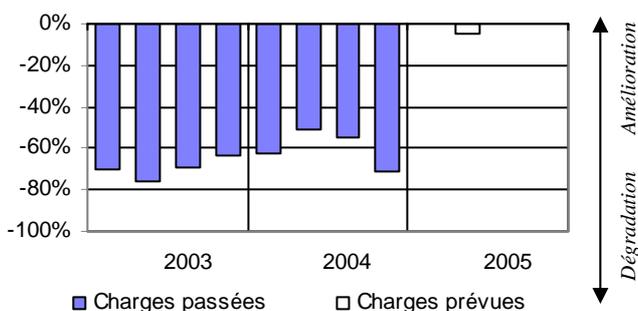
Production des crédits à la consommation des particuliers
(Soldes d'opinions bruts)



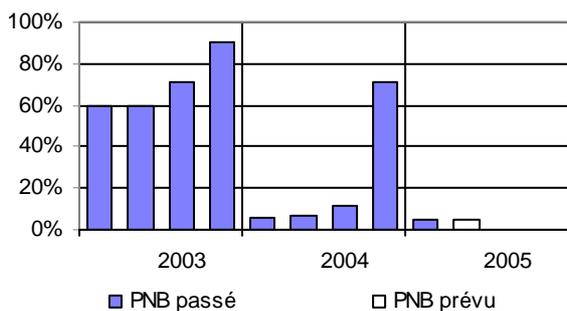
Dépôts (Soldes d'opinions bruts)



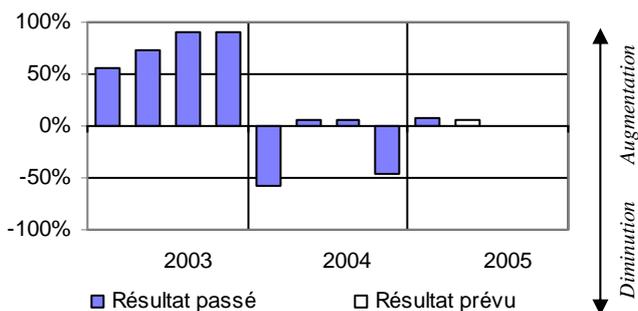
Charges d'exploitation (Soldes d'opinions bruts)



Produit net bancaire (Soldes d'opinions bruts)



Résultat (Soldes d'opinions bruts)



¹ BFC, BR, BRED BP, CRCAMR, SOFIDER, SOREFI.

1. L'évolution financière

1.2 Les actifs financiers de la clientèle non financière

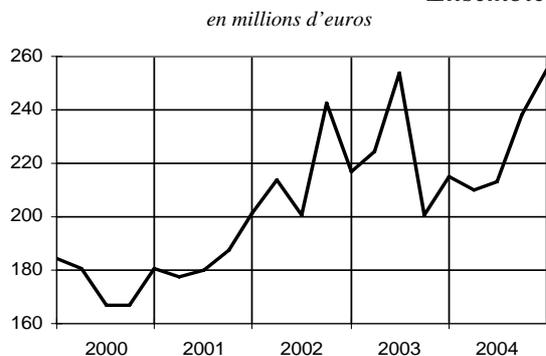
1.2.1 Ensemble des actifs financiers

Au 31 décembre 2004, le total des actifs financiers recensés dans la Collectivité Départementale de Mayotte s'élève à 254,8 millions d'euros, en hausse de 18,6 % sur un an contre - 1,0 % l'année précédente.

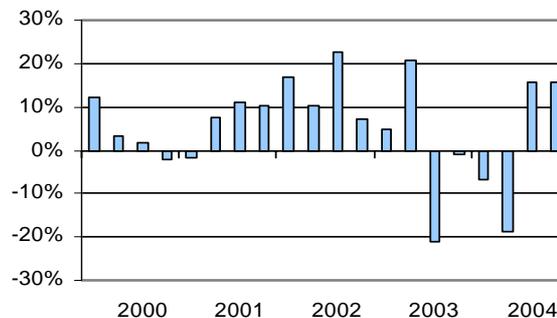
Sur un an, cette augmentation est imputable aux autres agents et clientèle diverse (+ 54,8 % ; soit 42,6 millions d'euros supplémentaire) et aux particuliers (+ 26,7 % en glissement annuel ; soit 16,0 millions d'euros). Par ailleurs, les dépôts à vue qui représentent 44,5 % de l'ensemble des actifs, ont progressé de 9,4 % en glissement annuel.

Evolution des actifs financiers

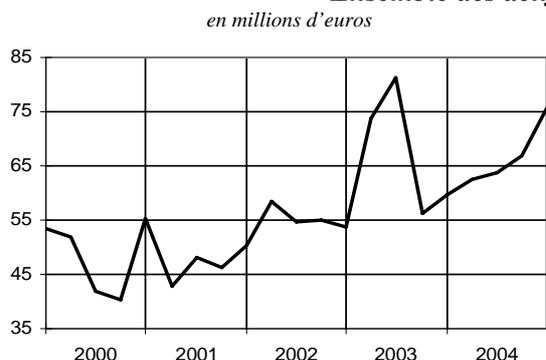
Ensemble des actifs financiers



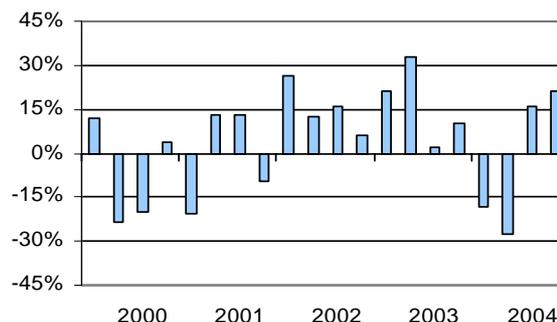
Variations trimestrielles en glissement annuel



Ensemble des actifs financiers des particuliers

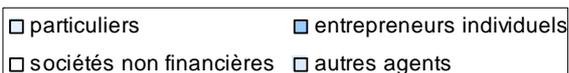
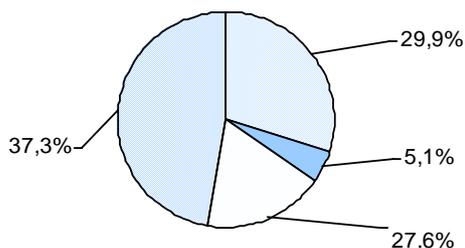


Variations trimestrielles en glissement annuel

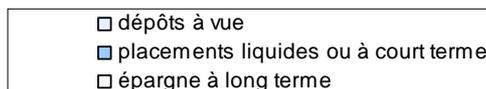
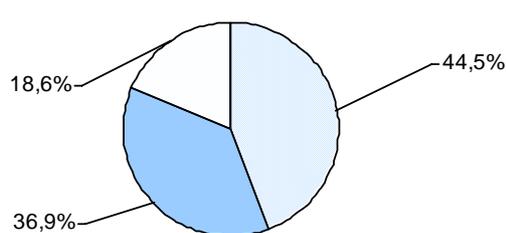


Répartition des actifs financiers

Par agent économique



Par nature



1. L'évolution financière

Répartition des actifs financiers par catégorie de placement

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Placements à long terme	Total
Montant en millions d'euros				
Au 31 décembre 2004	113,5	94,0	47,3	254,8
Part en pourcentage	44,5%	36,9%	18,6%	100,0%
Montant en millions d'euros				
Au 31 décembre 2003	103,8	92,1	18,9	214,8
Part en pourcentage	48,3%	42,9%	8,8%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Placements à long terme	Total
Variation 2004 / 2003				
- Montant en millions d'euros	9,7	1,8	28,4	40,0
- En pourcentage	9,4%	2,0%	150,5%	18,6%
Variation 2003 / 2002				
- Montant en millions d'euros	27,4	-7,3	-22,3	-2,2
- En pourcentage	35,9%	-7,3%	-54,1%	-1,0%

Répartition des actifs financiers par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 31 décembre 2004	75,7	12,6	46,1	120,4	254,8
Part en pourcentage	29,7%	5,0%	18,1%	47,2%	100,0%
Montant en millions d'euros					
Au 31 décembre 2003	59,7	10,8	66,6	77,7	214,8
Part en pourcentage	27,8%	5,0%	31,0%	36,2%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'euros	16,0	1,9	-20,5	42,6	40,0
- En pourcentage	26,7%	17,3%	-30,7%	54,8%	18,6%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'euros	6,1	0,6	10,1	-18,9	-2,2
- En pourcentage	11,3%	5,7%	17,8%	-19,5%	-1,0%

1. L'évolution financière

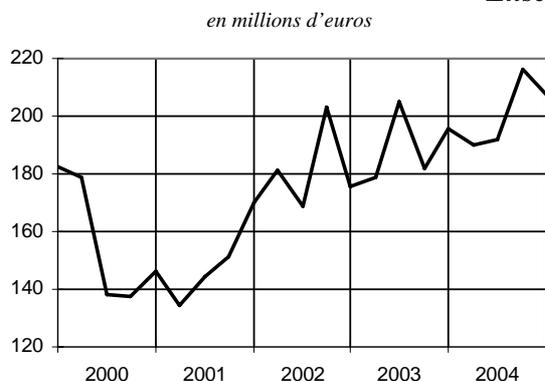
1.2.2 Ensemble des dépôts

Les montants des différents éléments constitutifs des dépôts sont répartis en fonction de la nature des opérations : les dépôts à vue et les placements liquides ou à court terme. Au 31 décembre 2004, l'ensemble des encours des dépôts des résidents mahorais (et des non résidents) s'élève à 207,5 millions d'euros, en hausse de 5,9 % en glissement annuel (contre - 11,4 % l'année précédente). Les dépôts à vue représentent à la fin de l'année 2004 54,7 % de l'ensemble des dépôts.

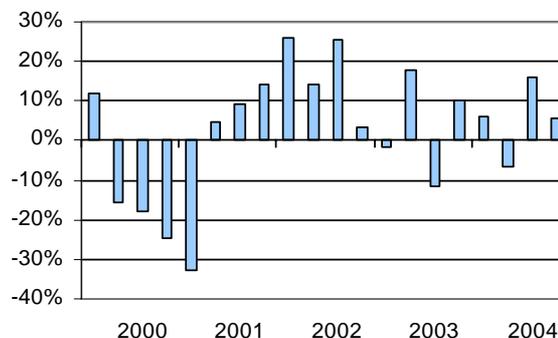
Les dépôts des « autres agents et clientèle diverse » progressent de 33,6 % en un an (soit + 21,8 millions d'euros) et ceux des particuliers augmentent de 16,9 % en glissement annuel (après + 6,5 % un an auparavant).

Evolution des dépôts

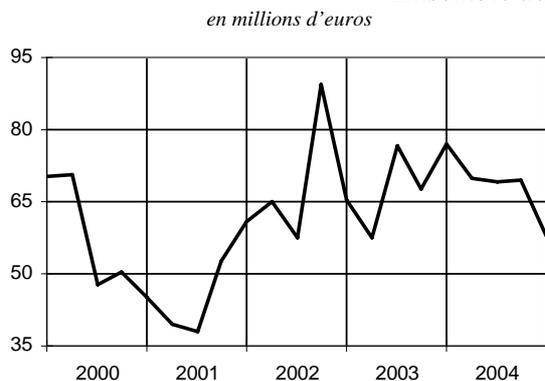
Ensemble des dépôts



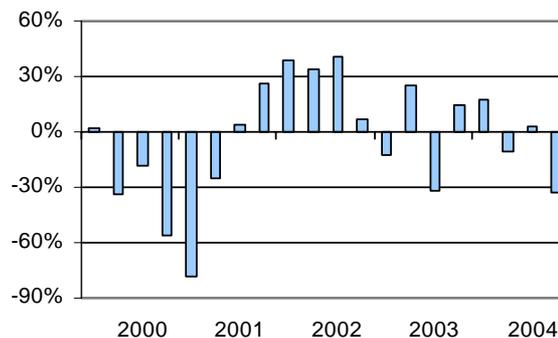
Variations trimestrielles en glissement annuel



Ensemble des dépôts des entreprises

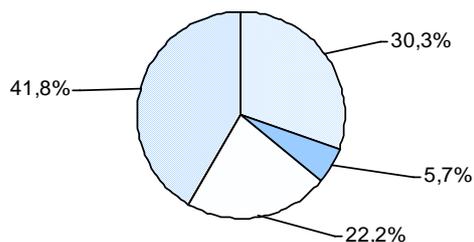


Variations trimestrielles en glissement annuel



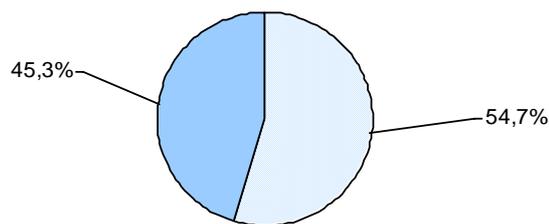
Répartition de l'ensemble des dépôts

Par agent économique



particuliers entrepreneurs individuels
 sociétés non financières autres agents

Par nature



dépôts à vue
 placements liquides ou à court terme

1. L'évolution financière

Répartition des dépôts par nature

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Total
Montant en millions d'euros			
Au 31 décembre 2004	113,5	94,0	207,5
Part en pourcentage	54,7%	45,3%	100,0%
Au 31 décembre 2003			
Part en pourcentage	53,0%	47,0%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Total
Variation 2004 / 2003			
- Montant en millions d'euros	9,7	1,8	11,5
- En pourcentage	9,4%	2,0%	5,9%
Variation 2003 / 2002			
- Montant en millions d'euros	27,4	-7,3	20,1
- En pourcentage	35,9%	-7,3%	11,4%

Répartition des dépôts par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 31 décembre 2004	62,9	11,9	46,1	86,7	207,5
Part en pourcentage	30,3%	5,7%	22,2%	41,8%	100,0%
Au 31 décembre 2003					
Part en pourcentage	27,6%	5,3%	34,0%	33,1%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'euros	8,8	1,5	-20,5	21,8	11,5
- En pourcentage	16,3%	14,4%	-30,8%	33,6%	5,9%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'euros	4,6	1,5	10,1	4,0	20,1
- En pourcentage	9,3%	16,8%	17,8%	6,5%	11,4%

1. L'évolution financière

1.2.3 Dépôts à vue

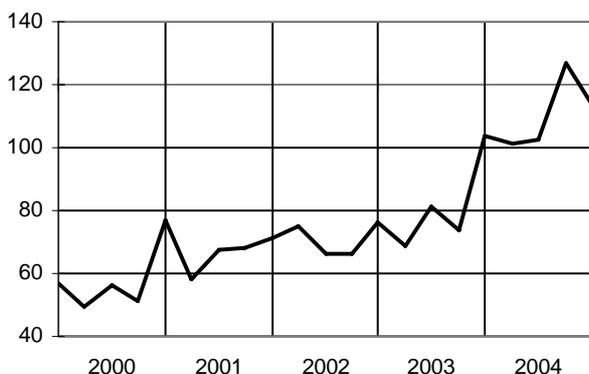
Au 31 décembre 2004, l'encours des dépôts à vue s'élève à 113,5 millions d'euros, en hausse de 9,4 % sur un an après + 35,9 % l'année précédente.

L'accroissement annuel constaté est imputable aux « autres agents et clientèle diverse » et aux particuliers, soit respectivement + 88,7 % (21,0 millions d'euros supplémentaires) et + 18,0 % (soit 3,8 millions d'euros en plus). Les dépôts à vue des sociétés non financières régressent pour leur part de 30,0 % soit 15,3 millions d'euros en moins.

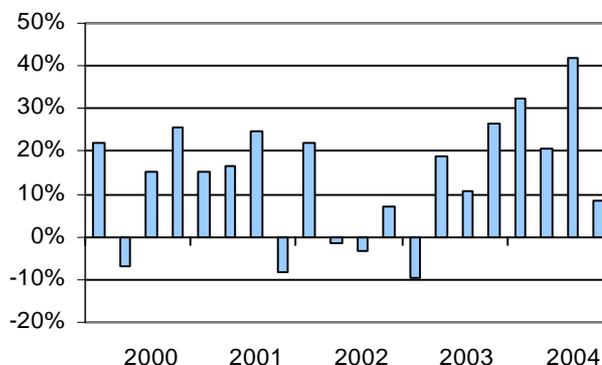
Evolution des dépôts à vue

Ensemble des dépôts à vue

en millions d'euros

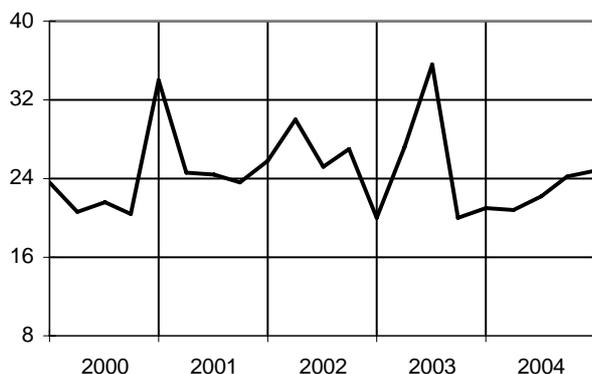


Variations trimestrielles en glissement annuel

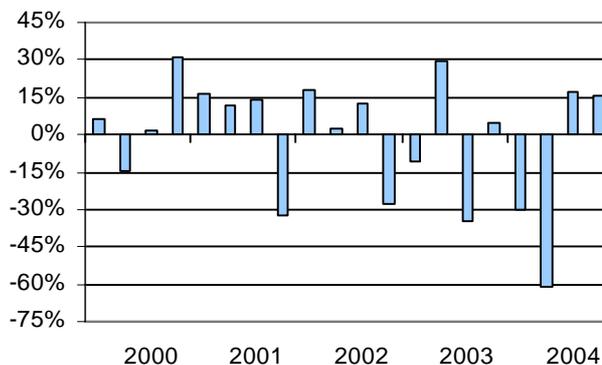


Dépôts à vue des particuliers

en millions d'euros

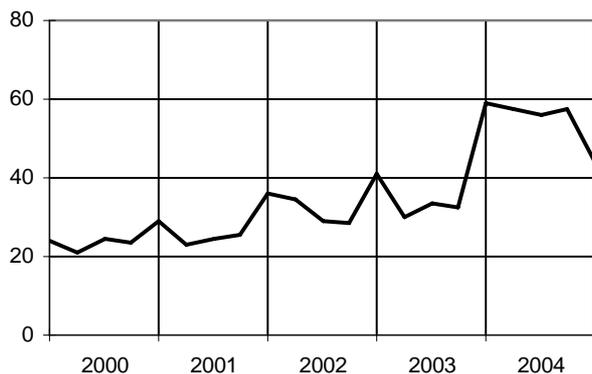


Variations trimestrielles en glissement annuel

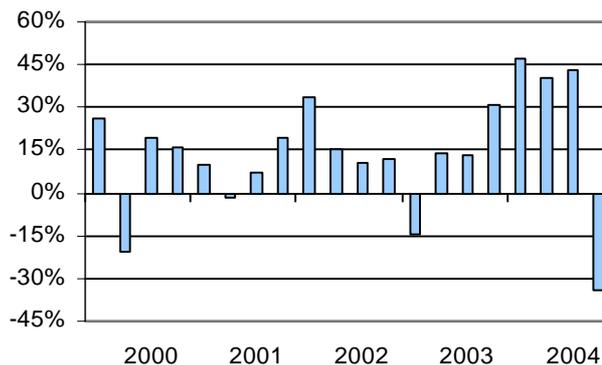


Dépôts à vue des entreprises

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

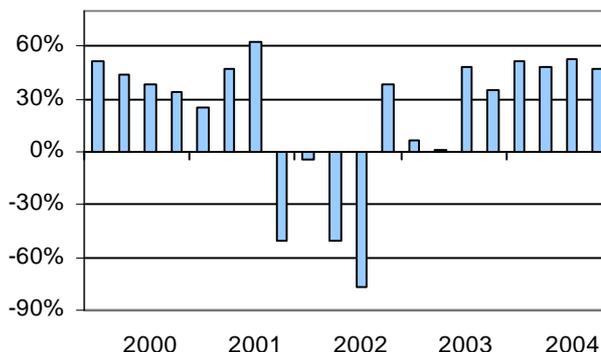
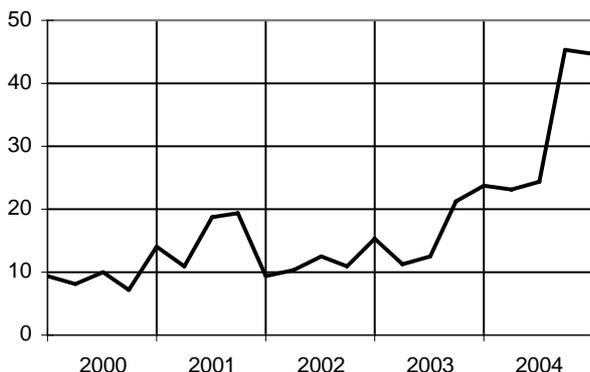


1. L'évolution financière

Dépôts à vue des "autres agents et clientèle diverse"

en millions d'euros

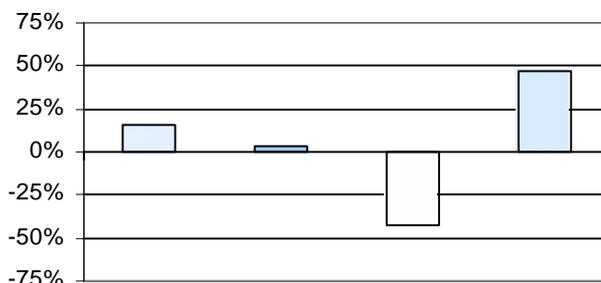
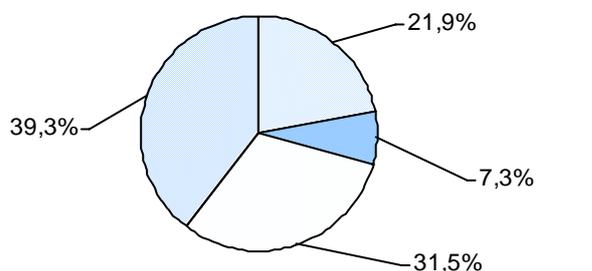
Variations trimestrielles en glissement annuel



Répartition des dépôts par agent économique

Par agent économique

Variations trimestrielles en glissement annuel



particuliers	entrepreneurs individuels
sociétés non financières	autres agents

4ème trimestre 2004

Répartition des dépôts à vue par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 31 décembre 2004	24,8	8,3	35,8	44,6	113,5
Part en pourcentage	21,9%	7,3%	31,5%	39,3%	100,0%
Au 31 décembre 2003	21,0	8,0	51,1	23,6	103,8
Part en pourcentage	20,2%	7,7%	49,3%	22,8%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'euros	3,8	0,3	-15,3	21,0	9,7
- En pourcentage	18,0%	3,6%	-30,0%	88,7%	9,4%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'euros	0,9	1,2	16,9	8,3	27,4
- En pourcentage	4,7%	18,5%	49,4%	54,1%	35,9%

1. L'évolution financière

1.2.4 Placements liquides ou à court terme

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets ordinaires, livrets d'épargne populaire et comptes d'épargne logement) et les produits indexés sur le taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôt et OPCVM monétaires).

Au 31 décembre 2004, l'encours des placements liquides ou à court terme s'élève à 94,0 millions d'euros, en légère hausse de 2,0 % en glissement annuel contre -7,3 % à fin décembre 2003.

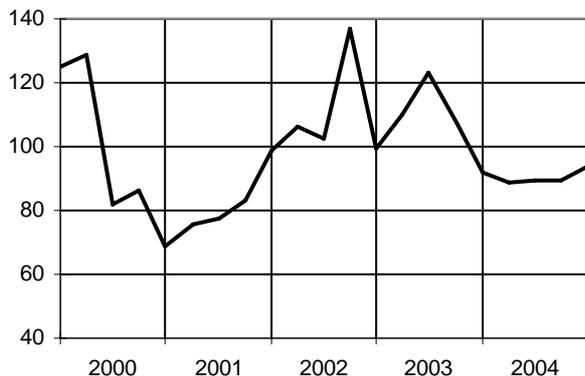
Les placements indexés sur le taux du marché monétaire régressent rapidement (- 6,0 % sur un an). En effet, les certificats de dépôts ont diminué de 3,4 millions d'euros (- 32,9 %) en un an alors. Les encours des comptes sur livret et des comptes d'épargne logement ont augmenté de 20,8 % sur un an. En effet, l'encours des livrets ordinaires s'est accru de 5,0 millions d'euros (soit 19,0 % en un an).

Les placements liquides ou à court terme se répartissent essentiellement entre les « autres agents et clientèle diverse » (44,8 %) et les particuliers (40,5 % contre 35,8 % au 31 décembre 2003).

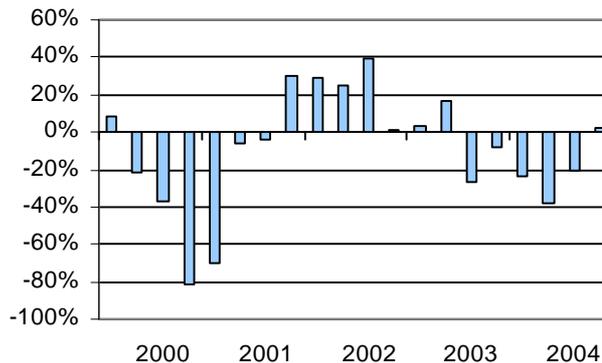
Evolution des placements liquides ou à court terme

Ensemble des placements liquides ou à court terme

en millions d'euros

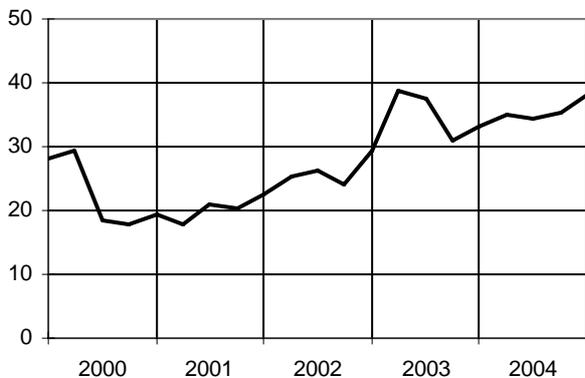


Variations trimestrielles en glissement annuel

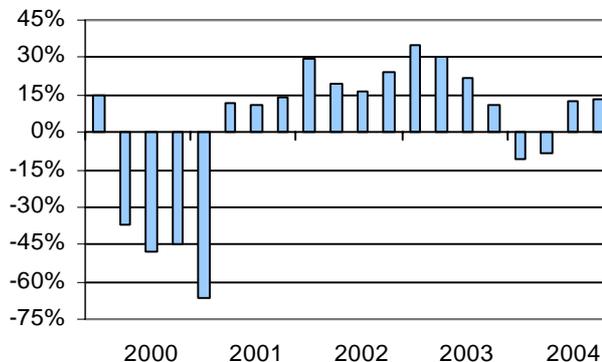


Placements liquides ou à court terme des particuliers

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel



1. L'évolution financière

Répartition des placements liquides / à court terme par catégorie de placement

	Comptes sur livrets	Comptes d'épargne-logement	Dépôts à terme	Bons de caisse	Certificats de dépôt	OPCVM monétaires	Total
Montant en millions d'euros							
Au 31 décembre 2004	31,7	1,4	46,7	6,6	7,0	0,5	94,0
Part en pourcentage	33,7%	1,5%	49,7%	7,1%	7,4%	0,5%	100,0%
Montant en millions d'euros							
Au 31 décembre 2003	26,6	0,8	47,7	6,6	10,4	0,0	92,1
Part en pourcentage	28,9%	0,9%	51,8%	7,1%	11,3%	-	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Comptes sur livrets	Comptes d'épargne-logement	Dépôts à terme	Bons de caisse	Certificats de dépôt	OPCVM monétaires	Total
Variation 2004 / 2003							
- Montant en millions d'euros	5,1	0,6	-1,0	0,1	-3,4	0,5	1,8
- En pourcentage	19,0%	77,5%	-2,1%	1,2%	-32,9%	NS	2,0%
Variation 2003 / 2002							
- Montant en millions d'euros	4,0	0,5	-10,8	-4,0	5,9	-2,9	-7,3
- En pourcentage	17,7%	153,1%	-18,4%	-38,1%	132,0%	-100,0%	-7,3%

Répartition des placements liquides / à court terme par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 31 décembre 2004	38,0	3,6	10,3	42,1	94,0
Part en pourcentage	40,5%	3,8%	10,9%	44,8%	100,0%
Montant en millions d'euros					
Au 31 décembre 2003	33,0	2,4	15,5	41,3	92,1
Part en pourcentage	35,8%	2,6%	16,8%	44,8%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'euros	5,0	1,2	-5,2	0,8	1,8
- En pourcentage	15,2%	50,3%	-33,7%	1,9%	2,0%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'euros	3,6	0,2	-6,8	-4,3	-7,3
- En pourcentage	12,4%	11,4%	-30,7%	-9,5%	-7,3%

1. L'évolution financière

1.2.5 Epargne à long terme

Au 31 décembre 2004, l'encours d'épargne à long terme s'élève à 47,3 millions d'euros, en hausse de 150,5 % sur un an. Cette hausse est imputable aux plans d'épargne-logement et plans d'épargne-populaire (+ 35,6 % en glissement annuel). Par ailleurs, il convient de préciser que les droits associés à ces produits (prime d'Etat et bonification d'intérêts) ne sont pas encore applicables à Mayotte. Toutefois, une nouvelle ordonnance (n° 2004-937) a été signée le 2 septembre 2004 portant extension à Mayotte du régime de l'épargne-logement mais elle n'a pas d'effet rétroactif pour les plans ouverts antérieurement et ne sera effectif qu'après la signature un décret d'application.

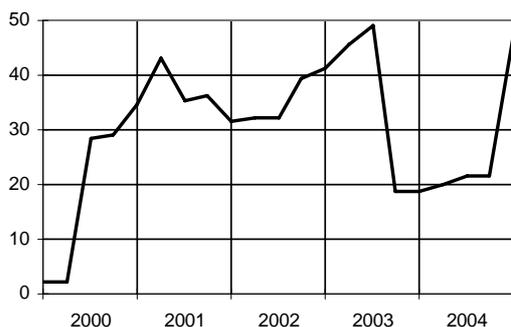
Les « portefeuilles-titres » qui représentent près de 30,0 % du total à la fin de l'année 2004, ont augmenté de 10,4 % en un an (contre -64,4 % l'année précédente).

A fin décembre 2004, les particuliers et les « autres agents » se répartissent l'épargne à long terme (soit respectivement 27,2 % et 71,1 %).

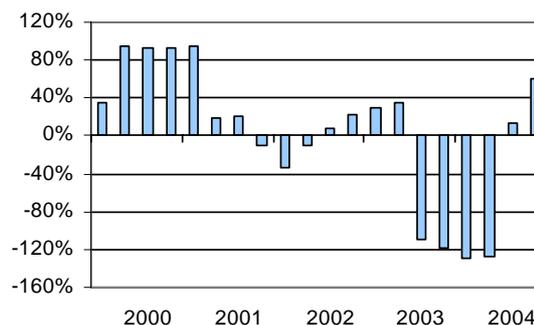
Evolution de l'épargne à long terme

Ensemble de l'épargne à long terme

en millions d'euros

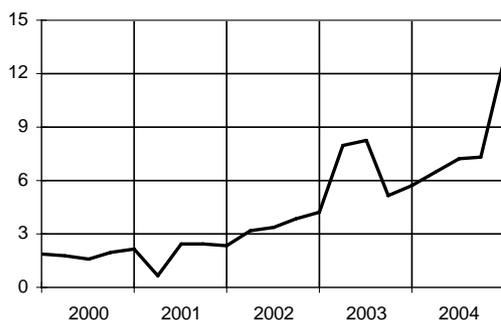


Variations trimestrielles en glissement annuel

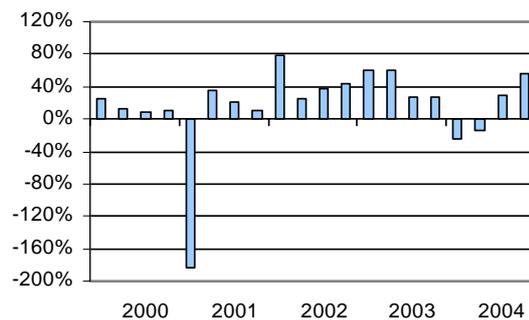


L'épargne des particuliers

en millions d'euros

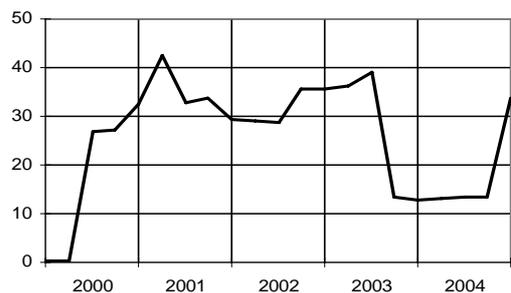


Variations trimestrielles en glissement annuel

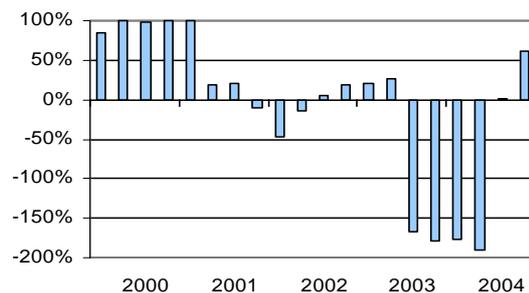


L'épargne à long terme des "autres agents et clientèle diverse"

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel



1. L'évolution financière

Répartition de l'épargne à long terme par catégorie de placement

	Portefeuille-titres (actions et obligations)	OPCVM titres (non monétaires)	Plans d'épargne- logement et plans d'épargne populaire	Autres actifs	Total
Montant en millions d'euros					
Au 31 décembre 2004	14,2	20,7	8,2	4,3	47,3
Part en pourcentage	29,9%	43,8%	17,3%	9,0%	100,0%
Au 31 décembre 2003					
Au 31 décembre 2003	12,8	0,0	6,0	NS	18,9
Part en pourcentage	67,9%	–	31,9%	0,2%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Portefeuille-titres (actions et obligations)	OPCVM titres (non monétaires)	Plans d'épargne- logement et plans d'épargne populaire	Autres actifs	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'euros	1,3	20,7	2,1	4,2	28,4
- En pourcentage	10,4%	NS	35,6%	NS	150,5%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'euros	-23,2	-1,1	2,0	NS	-22,3
- En pourcentage	-64,4%	-100,0%	49,6%	104,5%	-54,1%

Répartition de l'épargne à long terme par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 31 décembre 2004	12,9	0,7	0,1	33,7	47,3
Part en pourcentage	27,2%	1,6%	0,1%	71,1%	100,0%
Au 31 décembre 2003					
Au 31 décembre 2003	5,7	0,4	0,0	12,8	18,9
Part en pourcentage	30,2%	2,0%	–	67,9%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'euros	7,2	0,4	0,1	20,8	28,4
- En pourcentage	125,5%	100,8%	NS	162,5%	150,5%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'euros	1,5	-0,9	–	-22,9	-22,3
- En pourcentage	35,5%	-71,1%	–	-64,1%	-54,1%

1. L'évolution financière

1.3 Les passifs financiers de la clientèle non financière

Cette partie analyse d'abord l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés, puis distingue les concours consentis par les établissements locaux et ceux consentis par les établissements non installés localement.

1.3.1 Ensemble des concours consentis

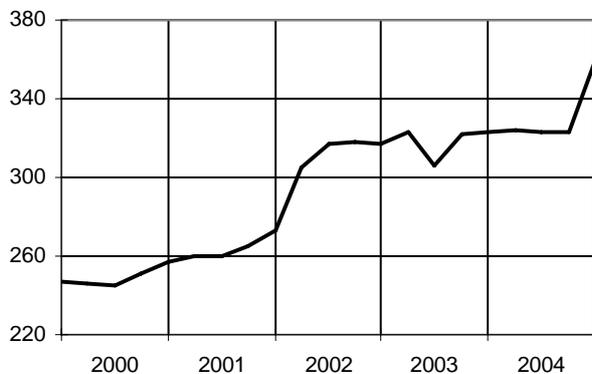
Les concours totaux accordés par l'ensemble des établissements de crédit s'établissent à 358,7 millions d'euros à fin décembre 2004.

Au 31 décembre 2004, l'encours des entreprises qui s'élève à 172,8 millions d'euros est en hausse de 5,0 % en glissement annuel. Les crédits accordés aux ménages qui se positionnent à 93,4 millions d'euros, s'inscrivent également en hausse (+ 27,3 % en glissement annuel). La hausse des crédits aux ménages est essentiellement imputable aux crédits à la consommation (+ 33,8 % sur un an) et aux crédits immobiliers (24,5 % en glissement annuel) des particuliers.

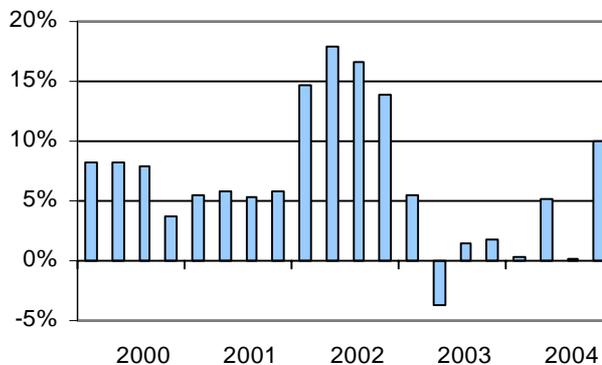
En outre, il convient de préciser que les créances douteuses brutes ont fortement augmenté en un an (soit 40,5 millions d'euros).

Evolution des concours consentis par les établissements de crédit

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit
en millions d'euros

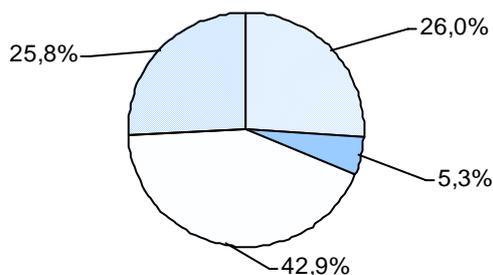


Variations trimestrielles en glissement annuel

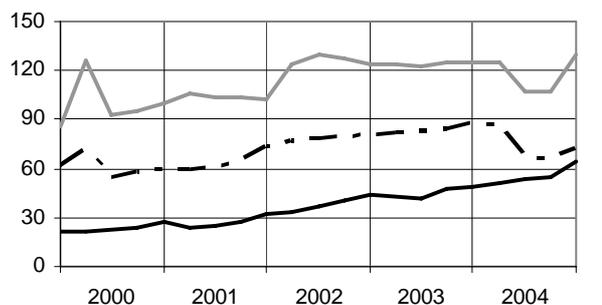


Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit

Répartition des concours consentis par agent économique



Evolution des principales catégories de crédit – en millions d'euros



- particuliers
- sociétés non financières
- entrepreneurs individuels
- autres agents

- crédits de trésorerie
- - - crédit à l'équipement
- · · crédit à l'habitat

1. L'évolution financière

Concours consentis par les établissements de crédit par catégorie de crédit

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros								
Au 31 décembre 2004	64,4	4,6	129,2	72,3	40,5	46,5	1,2	358,7
Part en pourcentage	17,9%	1,3%	36,0%	20,2%	11,3%	13,0%	0,3%	100,0%
Au 31 décembre 2003								
Au 31 décembre 2003	48,7	4,5	124,5	87,5	4,9	50,1	2,6	322,7
Part en pourcentage	15,1%	1,4%	38,6%	27,1%	1,5%	15,5%	0,8%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003								
- Montant en M d'euros	15,7	0,1	4,8	-15,2	35,6	-3,7	-1,3	36,0
- En pourcentage	32,3%	2,8%	3,8%	-17,4%	731,5%	-7,3%	-52,2%	11,2%
Variation 2003 / 2002								
- Montant en M d'euros	4,2	1,0	0,4	6,3	-0,8	-2,8	-2,5	5,9
- En pourcentage	9,6%	29,5%	0,3%	7,7%	-13,8%	-5,2%	-49,5%	1,9%

Concours consentis par les établissements de crédit par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 31 décembre 2004	93,4	19,0	153,8	92,5	358,7
Part en pourcentage	26,0%	5,3%	42,9%	25,8%	100,0%
Au 31 décembre 2003					
Au 31 décembre 2003	73,4	21,2	142,9	85,2	322,7
Part en pourcentage	22,7%	6,6%	44,3%	26,4%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en M d'euros	20,0	-2,2	10,9	7,3	36,0
- En pourcentage	27,3%	-10,4%	7,6%	8,6%	11,2%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en M d'euros	13,7	3,2	-0,3	-10,7	5,9
- En pourcentage	23,0%	17,6%	-0,2%	-11,2%	1,9%

1. L'évolution financière

1.3.2 Concours consentis par les Etablissements de Crédit locaux

Après une diminution de la demande de crédits au second trimestre de l'année 2003, l'encours des crédits accordés par le réseau bancaire local confirme la reprise entamée au cours du troisième trimestre 2003. En effet, au 31 décembre 2004, le total des passifs financiers distribués par les établissements de crédit locaux s'élevait à 225,0 millions d'euros, en hausse de 26,1 % en glissement annuel après + 10,4 % l'année précédente.

Comme les années précédentes, les entreprises sont bénéficiaires de près de la moitié du montant total des crédits accordés au 31 décembre 2004, devant les particuliers dont la part s'élève à 41,5 % (contre 41,1 % fin décembre 2003) et les autres agents et la clientèle diverse (10,9 %).

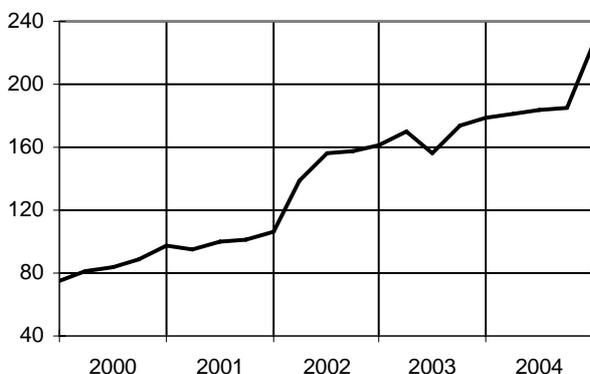
Le segment des crédits à l'équipement qui maintient son statut de premier marché des établissements de crédit de la place, affiche une progression à fin décembre 2004 (+ 36,2 % en glissement annuel). En outre, il convient de préciser que les crédits à l'équipement des entreprises qui s'élèvent à 73,7 millions d'euros, sont en hausse de 20,4 % en glissement annuel contre 10,8 % précédemment.

Le marché du financement de l'habitat est en pleine expansion avec une variation de + 18,5 % en glissement annuel. Ainsi, les crédits à l'habitat sont le troisième marché des banques locales à Mayotte avec 46,3 millions d'euros d'encours au 31 décembre 2004, soit près de 20,6 % du total contre 21,9 % un an auparavant. Par ailleurs, les crédits à l'habitat des particuliers qui s'élèvent à 33,9 millions d'euros, progressent de 24,4 % en un an contre 42,5 % en décembre 2003.

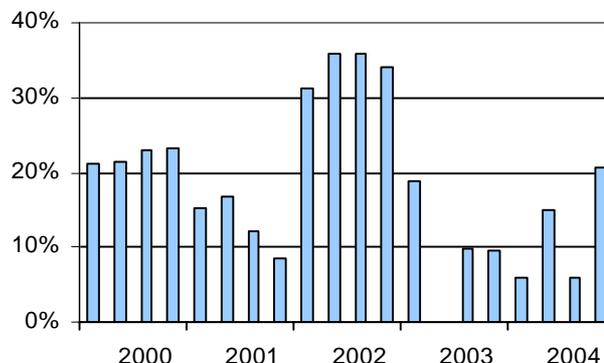
Evolution des concours consentis par les EC locaux

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit locaux

en millions d'euros

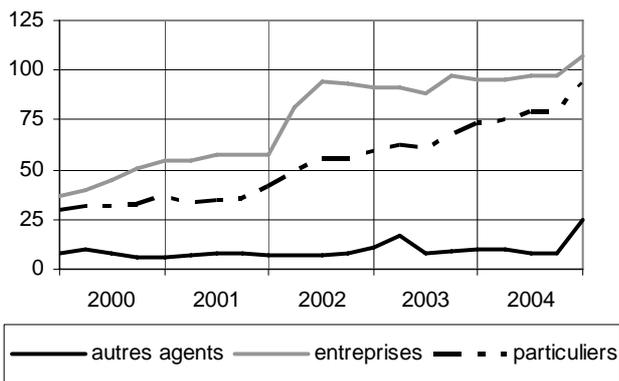


Variations trimestrielles en glissement annuel

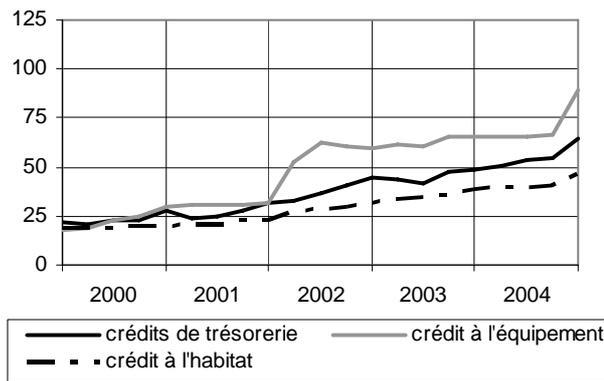


Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit locaux

Evolution selon l'agent économique – en millions d'euros



Evolution selon le type de crédit – en millions d'euros



1. L'évolution financière

Concours consentis par catégorie de crédit (EC locaux)

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros								
Au 31 décembre 2004	64,4	4,6	89,1	46,3	4,4	15,0	1,2	225,0
Part en pourcentage	28,6%	2,0%	39,6%	20,6%	2,0%	6,7%	0,5%	100,0%
Au 31 décembre 2003								
Au 31 décembre 2003	48,7	4,5	65,4	39,1	4,3	14,0	2,6	178,5
Part en pourcentage	27,3%	2,5%	36,6%	21,9%	2,4%	7,9%	1,4%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003								
- Montant en M d'euros	15,7	0,1	23,7	7,2	0,2	1,0	-1,3	46,5
- En pourcentage	32,3%	2,8%	36,2%	18,5%	4,2%	6,8%	-52,2%	26,1%
Variation 2003 / 2002								
- Montant en M d'euros	4,2	1,0	6,1	6,9	-0,8	1,9	-2,5	16,9
- En pourcentage	9,6%	29,5%	10,3%	21,6%	-16,2%	15,5%	-49,5%	10,4%

Concours consentis par agent économique (EC locaux)

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 31 décembre 2004	93,4	19,0	88,2	24,4	225,0
Part en pourcentage	41,5%	8,4%	39,2%	10,9%	100,0%
Au 31 décembre 2003					
Au 31 décembre 2003	73,4	21,0	74,4	9,7	178,5
Part en pourcentage	41,1%	11,8%	41,7%	5,4%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en M d'euros	20,0	-2,0	13,8	14,8	46,5
- En pourcentage	27,3%	-9,6%	18,5%	152,2%	26,1%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en M d'euros	13,7	3,1	1,4	-1,2	16,9
- En pourcentage	23,0%	17,0%	1,9%	-11,4%	10,4%

1. L'évolution financière

1.3.3 Concours consentis par les Etablissements de Crédit non installés localement

Depuis le second trimestre 2002, l'ensemble des concours accordés par les établissements de crédit non installés localement² diminue régulièrement pour atteindre 133,7 millions d'euros, à fin décembre 2004 (- 7,3 % à la fin de l'année 2004 après - 7,1 % un an auparavant).

Les encours des crédits à l'équipement et des crédits à l'habitat ont fortement diminué en un an (respectivement - 18,9 millions d'euros et - 22,4 millions d'euros) au profit des créances douteuses qui affichent une progression dynamique par rapport à décembre 2003 (35,4 millions d'euros supplémentaires). A l'instar des crédits à l'équipement, les « autres crédits » ont régressé de 4,6 millions d'euros.

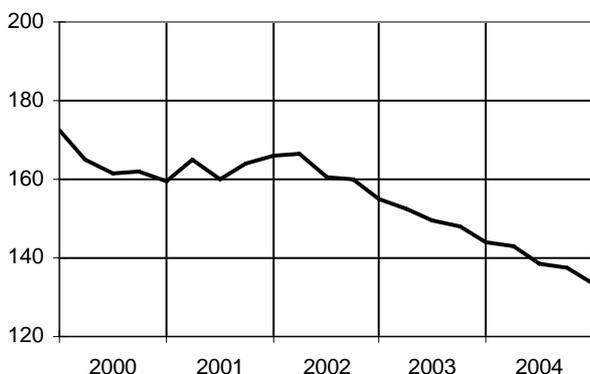
Les interventions des ces établissements s'orientent majoritairement en faveur des autres « agents et clientèle diverse » (50,9 % contre 52,4 % un an auparavant) et des « sociétés non financières » (49,1 %).

Le recul de l'ensemble des concours accordés par les établissements de crédit non installés localement est imputable principalement aux prêts octroyés aux « autres agents et clientèle diverse », (- 9,8 %, soit 7,4 millions d'euros en moins contre - 11,1 % un an auparavant). En parallèle, les crédits octroyés aux sociétés non financières ont diminué de 4,2 % (soit 2,9 millions d'euros).

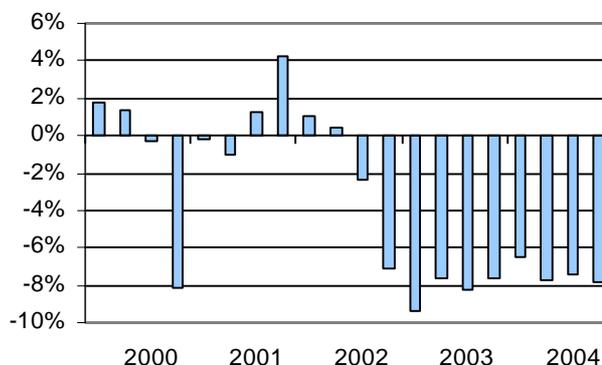
Evolution des concours consentis (EC non installés localement)

Concours consentis hors de la zone d'émission

en millions d'euros

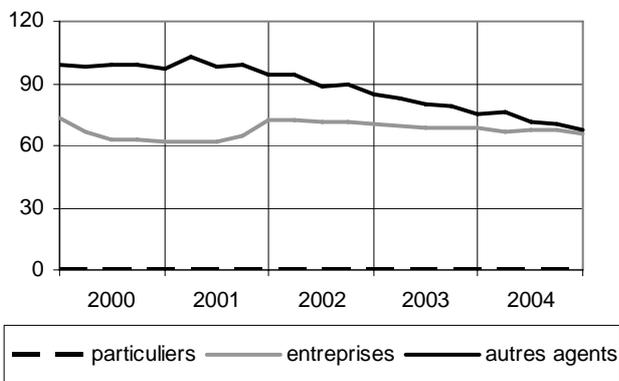


Variations trimestrielles en glissement annuel

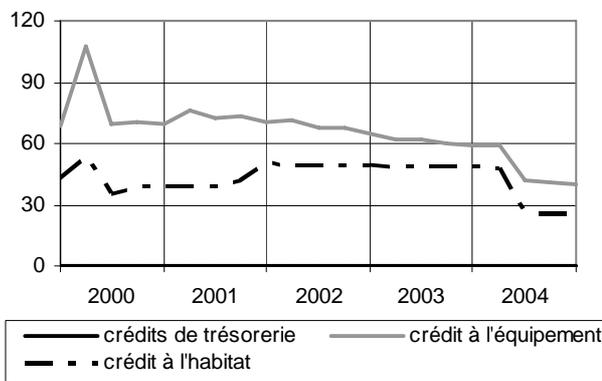


Concours consentis hors de la zone d'émission

Evolution selon l'agent économique – en millions d'euros



Evolution selon le type crédit – en millions d'euros



² Caisse des Dépôts et Consignations, Agence Française de Développement, Dexia-Crédit local de France, Crédit foncier de France, Caisse d'Aide sociale de l'Education nationale (CASDEN-Banque Populaire) et Banque européenne d'investissement.

1. L'évolution financière

Concours consentis par catégorie de crédit (EC non installés localement)

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros								
Au 31 décembre 2004	0,0	0,0	40,2	26,0	36,0	31,5	0,0	133,7
Part en pourcentage	-	-	30,0%	19,5%	27,0%	23,5%	-	100,0%
Montant en millions d'euros								
Au 31 décembre 2003	0,0	0,0	59,1	48,4	0,6	36,1	0,0	144,2
Part en pourcentage	-	-	41,0%	33,6%	0,4%	25,0%	-	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003								
- Montant en M d'euros	-	-	-18,9	-22,4	35,4	-4,6	-	-10,5
- En pourcentage	-	-	-32,0%	-46,3%	NS	-12,8%	-	-7,3%
Variation 2003 / 2002								
- Montant en M d'euros	-	-	-5,7	-0,7	NS	-4,7	-	-11,0
- En pourcentage	-	-	-8,8%	-1,4%	7,7%	-11,4%	-	-7,1%

Concours consentis par agent économique (EC non installés localement)

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 31 décembre 2004	NS	0,0	65,6	68,1	133,7
Part en pourcentage	NS	-	49,1%	50,9%	100,0%
Montant en millions d'euros					
Au 31 décembre 2003	NS	0,2	68,5	75,5	144,2
Part en pourcentage	NS	0,1%	47,5%	52,4%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en M d'euros	-	-0,2	-2,9	-7,4	-10,5
- En pourcentage	-	-100,0%	-4,2%	-9,8%	-7,3%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en M d'euros	NS	0,1	-1,6	-9,5	-11,0
- En pourcentage	NS	147,6%	-2,3%	-11,1%	-7,1%

1. L'évolution financière

1.4 Position extérieure nette du système bancaire local

Avoirs extérieurs des établissements de crédit locaux (A)		Engagements extérieurs des établissements de crédit locaux (B)		Position extérieure nette du système bancaire local (A) - (B)	
2003	2004	2003	2004	2003	2004

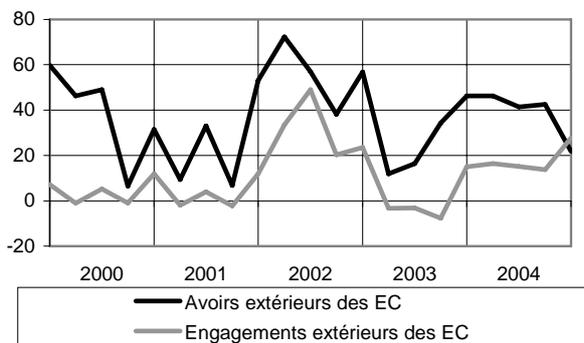
Montant en millions d'euros	46,3	21,9	15,0	27,7	31,3	-5,9
-----------------------------	------	------	------	------	------	------

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements. En conséquence, elle constitue le solde des opérations de trésorerie interbancaire effectuées entre les banques de la place et les établissements de crédit non installés localement.

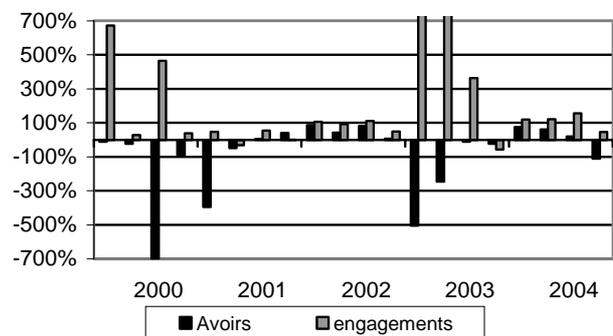
Entre décembre 2003 et décembre 2004, la position extérieure nette des établissements de crédit locaux a diminué de 37,2 millions d'euros, passant de 31,3 millions d'euros à -5,9 millions d'euros (soit -118,9 %), sous l'effet conjugué de la hausse des engagements extérieurs et de la baisse des avoirs extérieurs.

Avoirs et engagements extérieurs des établissements de crédit locaux

en millions d'euros



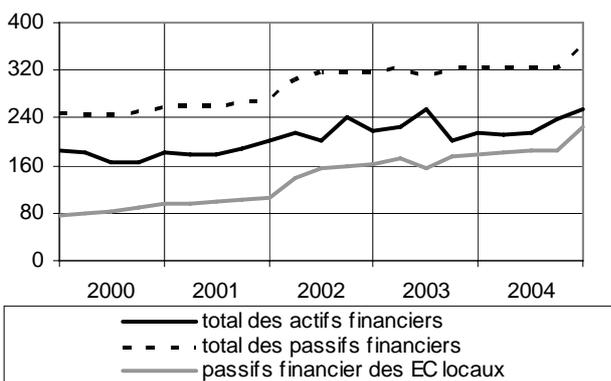
Variations trimestrielles en glissement annuel



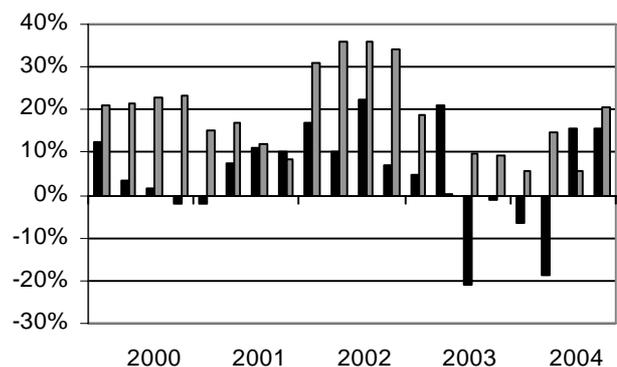
Récapitulatif sur l'évolution de l'activité bancaire et financière

Ensemble des dépôts et des crédits locaux

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel



2. Rappel des taux

2. Rappel des taux

2.1 Taux du marché

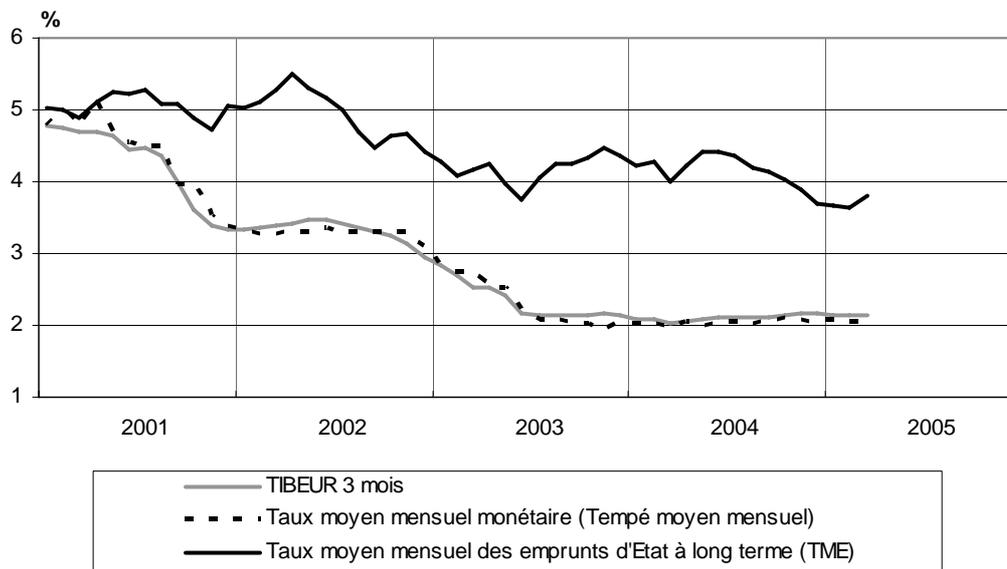
2.1.1 Taux du marché monétaire et du marché obligataire

Depuis le début de l'année 2003, la Banque Centrale Européenne (BCE) a opéré une réduction de ses taux directeurs à deux reprises : -25 points de base le 6 mars 2003 et -50 points de base le 5 juin 2003. Le taux de soumission minimal appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème s'élève désormais à 2%. Le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal et celui de la facilité de dépôt s'élèvent respectivement à 3% et 1%.

Depuis juillet 2003, les taux du marché monétaire semblent avoir atteint un plateau proche du seuil des 2 %.

Moyenne mensuelle en %	déc-04	janv-05	févr-05	mars-05
Taux interbancaire offert en euros (TIBEUR ou EURIBOR) -3 mois	2,1740	2,1460	2,1380	2,1370
Taux moyen mensuel monétaire (Tempé moyen mensuel ou EONIA)	2,0442	2,0794	2,0582	2,0565
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)	3,70	3,66	3,64	3,81

Evolution mensuelle des principaux taux du marché monétaire et obligataire



2. Rappel des taux

2.1.2 Taux de base bancaire

Le taux de base bancaire de Mayotte correspond à la moyenne pondérée des taux de base de chaque banque. Cette pondération est calculée sur la base du total des opérations de crédits à la clientèle inscrites au bilan des établissements au 31 décembre.

Il convient de noter qu'entre décembre 2004 et mars 2005, le taux de base bancaire pondéré des quatre banques locales a diminué de 0,13 point, à la suite du changement de pondération intervenant une fois par an au mois de mars.

juin-04	septembre-04	décembre-04	mars-05
8,07%	8,07%	8,07%	7,94%

Nota : Ces chiffres sont établis à partir des taux de base des 4 banques locales (BFC, BR, BRED-BP et CRCAMR) pondérés par les encours

2.2 Taux d'intérêt légal

Aux termes de la loi n° 75-619 du 11 juillet 1975 modifiée par la loi du 23 juillet 1989, le taux de l'intérêt légal est fixé pour la durée de l'année civile. Il est égal à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines.

Ce taux est appliqué aux créances légales et conventionnelles lorsque aucun autre taux n'a été fixé par écrit. Il est aussi utilisé lorsqu'un contrat stipule son application en cas de non exécution d'une obligation ou un retard dans l'exécution de celle-ci (sommes dues, rééchelonnement d'échéances, condamnation d'une décision de justice, etc.).

Année 1998	Année 1999	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Année 2005
3,36%	3,47%	2,74%	4,26%	4,26%	3,29%	2,27%	2,05% *

* Décret n° 2005-130 du 10 février 2005 fixant le taux de l'intérêt légal pour l'année 2005 (J.O. n°40 du 17/02/2005)

2. Rappel des taux

2.3 Taux de l'usure

Les établissements de crédit en France appliquent depuis le 1er juillet 2002 un nouveau mode de calcul pour le Taux Effectif Global (TEG), basé désormais sur la méthode dite équivalente qui remplace la méthode dite proportionnelle, afin d'instituer un mode de calcul unique pour les pays de l'Union européenne. Ce nouveau calcul augmente mécaniquement le TEG, mais n'a aucune incidence sur le coût total du crédit, qui reste le même quelle que soit la méthode utilisée. Cette nouvelle présentation du TEG concerne uniquement le crédit à la consommation sous forme de prêt ou de découvert. Ainsi, conformément à l'article 1er du décret n°2002-927 du 10 juin 2002, les seuils de l'usure applicables à compter du 1er juillet 2002 sont exprimés selon la méthode équivalente pour les crédits à la consommation.

2.3.1 Crédits aux particuliers

<i>SEUILS DE L'USURE</i>	3e trim. 04	4e trim. 04	1er trim. 05	2e trim. 05
Prêts immobiliers				
- Prêts à taux fixe	6,67%	6,56%	6,63%	6,29%
- Prêts à taux variable	5,88%	5,85%	5,84%	5,69%
- Prêts relais	7,72%	6,68%	6,56%	6,20%
Autres prêts				
- Prêts < ou = à 1 524 €* - Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > à 1 524 €* - Prêts personnels et autres prêts > à 1524 €	20,73%	20,13%	19,45%	19,60%
	16,64%	16,21%	16,33%	16,53%
	9,07%	9,12%	8,85%	8,87%

* Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à considérer est celui du crédit effectivement utilisé.

2.3.2 Crédits aux entreprises³

<i>SEUILS DE L'USURE</i>	3e trim. 04	4e trim. 04	1er trim. 05	2e trim. 05
- Prêts consentis en vue d'achats ou de vente à tempérament	8,40%	8,55%	8,47%	8,53%
- Prêts d'une durée initiale > à 2 ans (taux fixe)	6,41%	6,47%	6,65%	6,43%
- Prêts d'une durée initiale > à 2 ans (taux variable)	6,00%	6,08%	6,01%	5,79%
- Découverts en compte*	10,73%	11,27%	11,71%	11,55%
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans	7,73%	8,20%	7,88%	7,67%

* Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

³ En matière de crédit professionnel, la réglementation ne concerne pas les personnes morales exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale sauf pour les découverts en compte.

3. Monnaie Fiduciaire

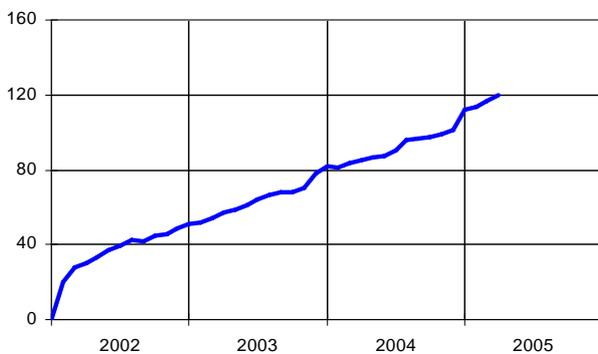
3. Monnaie Fiduciaire

3.1 Emission de billets euros

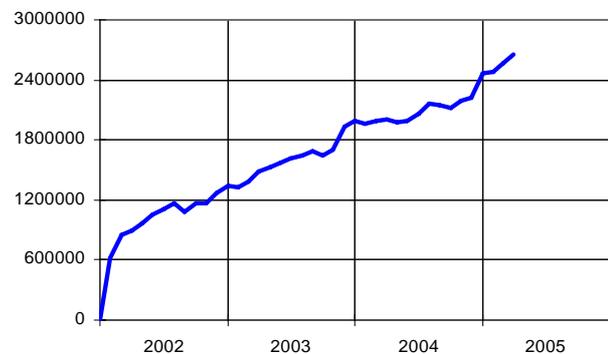
L'IEDOM, agissant au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France, met en circulation dans les départements d'outre-mer les billets qui ont cours en France métropolitaine.

A la fin premier trimestre 2005 et depuis l'introduction de l'euro, l'émission nette cumulée de billets euros s'élève à plus de 2,7 millions de billets pour une valeur totale 119,7 millions d'euros, toutes coupures confondues, soit une hausse respective de + 32,5 % et + 40,7 % sur un an (contre + 7,5 % et + 6,9 % entre décembre et mars 2005).

Emissions nettes cumulées de billets (*)
en millions d'euros



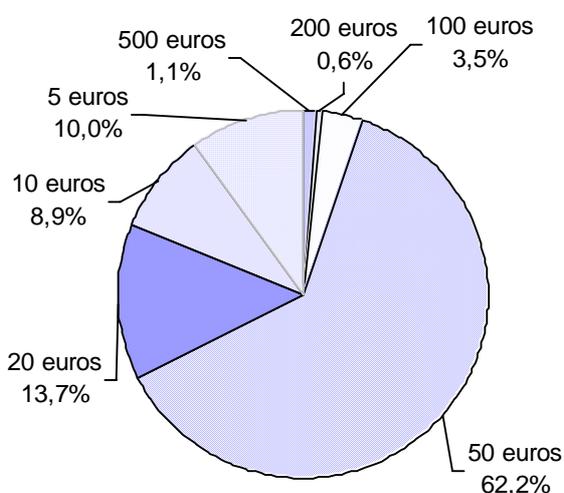
Emissions nettes cumulées de billets
en unités



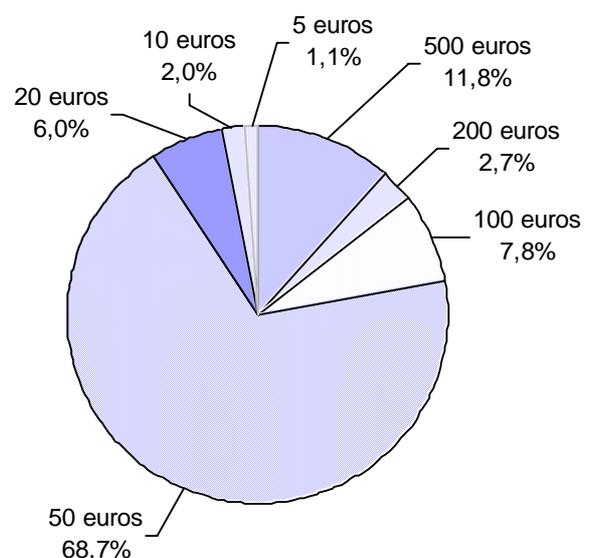
(*) Les émissions nettes sont la différence entre les billets émis et les billets retirés de la circulation. Les émissions nettes cumulées représentent, le cumul des émissions nettes mensuelles depuis le 1^{er} janvier 2002, préalimentation comprise.

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de billets euros à fin décembre 2004

Répartition en volume



Répartition en valeur

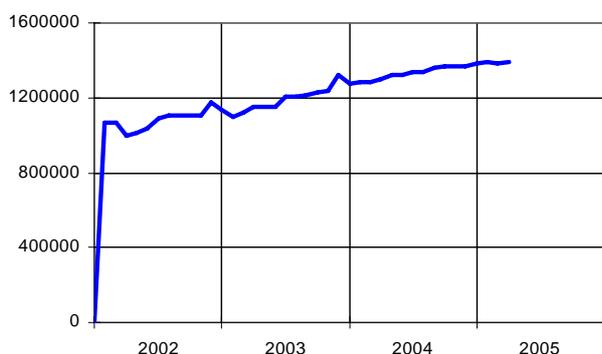


3.2 Emission de pièces euros

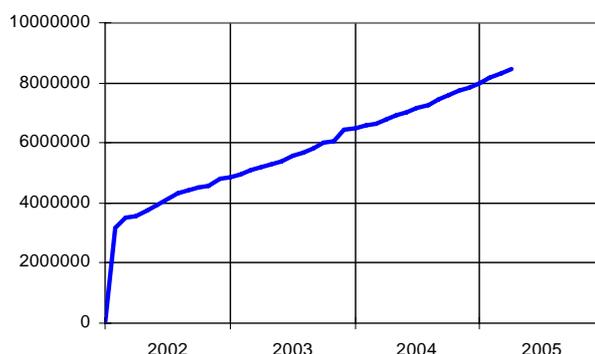
L'émission de pièces métalliques euros est également assurée par l'IEDOM, agissant pour le compte du Trésor public.

A la fin mars 2005 et depuis l'introduction de l'euro, l'émission nette de pièces euros s'élève à 8,4 millions de pièces pour une valeur de 1,4 million d'euros, soit une hausse respective de + 24,6 % et + 7,1 % sur un an (contre + 5,7 % et + 0,4 % entre décembre et mars 2005).

Emissions nettes cumulées de pièces (*)
en euros



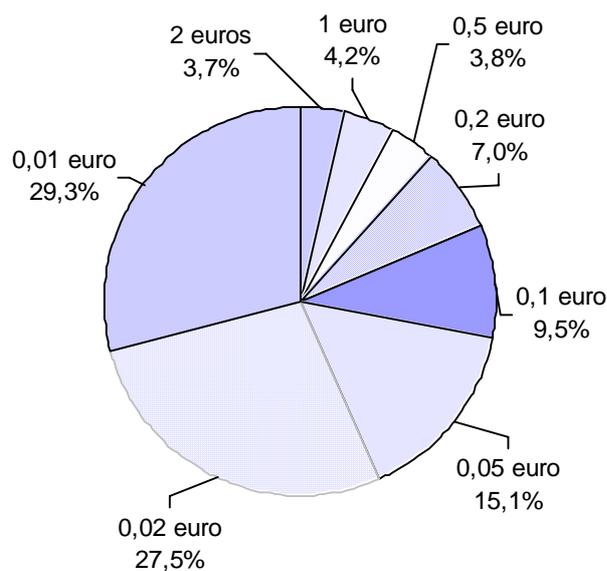
Emissions nettes cumulées de pièces
en unités



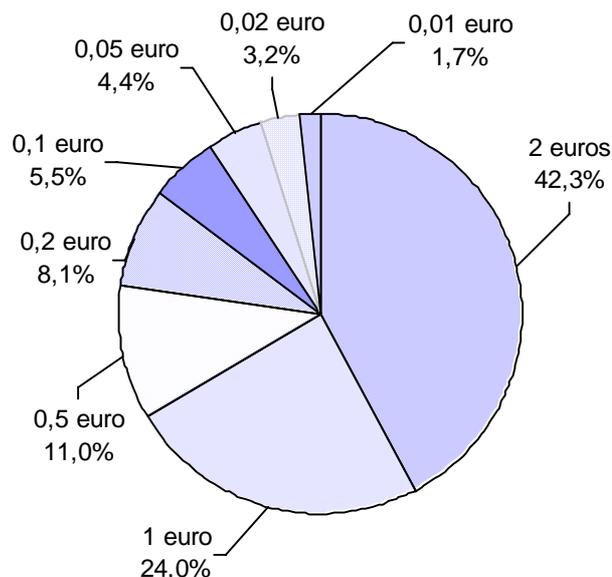
(*) Les émissions nettes sont la différence entre les pièces émises et retirées de la circulation. Les émissions nettes cumulées représentent, le cumul des émissions nettes mensuelles depuis le 1^{er} janvier 2002, préalimentation comprise.

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nettes cumulée de pièces euros à fin décembre 2004

Répartition en volume



Répartition en valeur



INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER
B.P. 500 - 97600 Mamoudzou

Directeur de la publication : A. VIENNEY
Responsable de la rédaction : JF. HOARAU
Editeur et imprimeur : IEDOM
achevé d'imprimer le 26 avril 2005
dépôt légal : 26 avril 2005 – publié à 100 exemplaires